

M. Morizot :

Objet : reproduire l'état d'esprit, l'enthousiasme des gens de l'air. Etat d'esprit qui explique les progrès techniques (cf. mystique de l'Atlantide). Il faudrait reproduire les états d'âmes des temps forts.

2 -Le groupe déplore le fait qu'on se place trop haut. Le sujet devrait être abordé à l'échelon humain, par exemple explorer le travail des matériaux.

Il serait souhaitable qu'il y ait des lieux qui rassemblent les amateurs qui participent à l'essentiel de la diffusion de la culture.

Proposer un échantillon des pratiques, selon ses goûts.

Aborder bon nombre de techniques.

Il serait souhaitable d'établir une corrélation et conjonction entre musées et ateliers pour manipuler.

Au musée de l'Air à Bruxelles, il y a un immense hangar avec de nombreuses carcasses à réparer et la possibilité d'apporter un bleu ainsi que le casse-croûte. Remarque : le conservateur éprouve souvent une crainte du public.

Cooptation : conserver des objets implique la conservation stricte des unica.

En revanche, quand il y a plusieurs exemplaires des objets, il y aurait possibilité de les mettre à la disposition des "publics actifs".

M. Morizot :

Au salon de l'enfance, une commande de pilotage avait été réalisée (en mécano); elle n'a pas nécessité de maintenance. Il faut recourir aux industriels, demander l'avis des techniciens.

Un autre sujet est alors abordé par le groupe de travail : pourquoi transmettre la culture scientifique et technique ? Divulguer la culture technique constitue un facteur essentiel de la conservation de la liberté car c'est la possibilité de se faire une opinion soi-même. Ceci nous libère de ce bourrage de crâne pour ne pas tomber dans les panneaux de la publicité; c'est le facteur essentiel de la liberté.

A cette fin, on pourrait exploiter les 10% pédagogiques.

M. Brioux

Le problème, c'est le clivage entre la culture bourgeoise et la culture ouvrière.

Une expérience a été faite par I,B,M, dans une exposition à son siège à New York. Elle permettait de comprendre par quelles structures mentales on en était arrivé à la production technologique actuelle : il s'agissait d'un mur en 3 dimensions, il présentait, l'un au dessus de l'autre, la machine ancienne, l'éclaté de la machine actuelle, l'explication mathématique (on remontait à la théorie de Binet); cela obéissait à un souci didactique.

Par rapport à la théorie, il faut naturaliser l'objet, et donc fabriquer l'objet didactique pour retrouver les principes du fonctionnement.

L'expo. des techniques devrait aboutir à l'expo. du travail (cf. les études de Paul Louis dans les années 30).

L'évolution technologique actuelle est défavorable du point de vue des responsabilités. Une culture scientifique et technique permet la réappropriation du pouvoir sur son travail.

Par la télécommande, piloter devient une activité symbolique.

Dans le cadre d'une culture technique, il y aurait possibilité d'apprendre ce qu'était le pilotage d'autrefois, l'innovation et le bricolage permanent d'un Santos Dumont, par exemple.

Il y a impossibilité d'apprendre la réalité de la technique. Par contre, il y a possibilité au stade du musée de réappropriation des techniques. Pour cela, le musée devient l'outil privilégié.

Malheureusement, en ce moment dans le cadre des 10%, le musée n'est pas considéré comme un outil.

Pourtant, une pédagogie nouvelle implique déjà un travail d'enquête par lequel les lycéens peuvent retrouver l'utilité du musée ou centre technique comme supports d'informations qu'ils peuvent confronter à celles recueillies sur le terrain. Par l'histoire des techniques, on comprendrait les filiations des techniques, on retrouverait des techniques perdues, notamment celles qui sont en avance sur les moyens techniques de leur réalisation.

Il faudrait aussi faire l'investigation des causes de l'évolution des techniques.

Thème 5

Etude et mise en valeur du patrimoine industriel

Groupe 1 : Rapporteurs M.B. CHEMORIN - M. GOUJARD

ÉTUDE ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

Le groupe 1 composé de "promoteurs" d'actions en faveur de la sauvegarde du patrimoine industriel a constaté des différences d'approches de la question :

- approche de spécialistes.
- approche cogérée ou participative entre les divers partenaires (élus, acteurs et spécialistes etc...)

Convergence des intentions du groupe sur la sauvegarde du patrimoine industriel.

- pour assurer une meilleure connaissance il faut réaliser des inventaires et établir des outils d'inventaire adaptés au patrimoine industriel (travail des spécialistes en liaison avec les acteurs du terrain).
- pour utiliser le "savoir-faire" (contribution au développement économique).

- pour établir une liaison entre le passé et le présent, voir se projeter dans l'avenir.
- le groupe a constaté que la sauvegarde du patrimoine industriel peut se concrétiser à deux niveaux :
 - d'une part dans le cadre de la communauté immédiate

par l'ensemble d'un territoire et de ses hommes.

- d'autre part dans un cadre élargi à la communauté qui peut varier suivant une échelle allant du régional au national de l'entreprise de base au groupement d'entreprise. Dans un troisième temps, il a paru important de laisser la maîtrise culturelle des opérations au niveau correspondant à l'échelle des problèmes; par exemple le Centre de culture technique et industrielle d'Annonay, le musée de la Ruhr au niveau européen.

Mais il faut éviter de tomber dans le piège du gigantisme (La Villette, Lewarde, Roubaix) comme élément d'une politique de prestige, et dans la médiocrité de petites actions locales inutiles et répétitives.

Divergence des intentions.

Divergence des intentions opposant les revendications d'institutions originales associant spécialistes et différentes catégories d'intervenants (producteurs, usagers, associations, élus, syndicalistes, éducateurs etc...) et les spécialistes désireux de prendre en charge unilatéralement la sauvegarde du patrimoine, les autres partenaires ne jouant qu'un rôle de témoins.

Recommandations

La recherche du fil directeur souple (priviliégiant un point fort du patrimoine) évitant ainsi le "bric à brac" et la prolifération de projets parallèles.

Conditions et moyens.

La mise en application de la sauvegarde du patrimoine passe par :

- la sensibilisation de la communauté concernée et de ses responsables,
- l'éducation et les initiatives culturelles (culturel au sens large du terme),
- la formation des interlocuteurs et acteurs,
- la constitution de critères de sauvegarde
- la création d'outils et de moyens d'interventions au niveau local, national et professionnel.

Directives de recherches:

- définition des concepts de base :
 - patrimoine
 - culture technique
 - culture ouvrière
- la sauvegarde : essai de définition et finalités
- détection et prise en compte de la demande et des besoins des communautés et des secteurs professionnels intéressés.

Deux démarches possibles :

- action culturelle
- écoute-réponse
- définition d'une politique de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.
- une réflexion particulière sur les problèmes financiers doit accompagner les recherches qui précèdent.

Le thème de la sauvegarde du patrimoine industriel a regroupé des participants d'origines très diverses :

- quatre personnes représentant l'Inventaire général, Paris, Nord, Franche-Comté.
- le représentant d'un éco-musée.

- un adjoint au maire ayant une formation d'ingénieur des Mines.

- un conservateur d'un musée des A.T.P.

- un responsable d'un petit musée local.

- deux chercheurs à l'EDF.

- un représentant de la SEITA, responsable d'un musée spécialisé.

La formation même du groupe explique la priorité donnée aux problèmes de classement et à la recherche de critères de sélection. Considérant comme acquise l'évidente nécessité de la sauvegarde du patrimoine industriel, sans pour autant en définir les limites, les préoccupations du groupe ont été surtout d'ordre méthodologique.

Face à l'inadaptation d'un système basé sur l'esthétique, les participants ont préconisé une approche pouvant rendre compte, dans le classement des archives, de l'objet lui-même et de son environnement; c'est-à-dire du processus de création et d'utilisation. En effet, les critères doivent être affinés afin de répondre à un discours technologique nouveau. Par exemple, comment rendre perceptible le mouvement de la machine.

A ces problèmes de classification, se joint une approche différente de l'investigation qui se joue à plusieurs niveaux : le lieu de l'action, les protagonistes, l'objet et les manipulations qu'il a subies à l'intérieur et à l'extérieur de son lieu de création.

Il faut donc faire appel aussi bien aux archives de l'entreprise qu'à la mémoire orale transmise par la tradition familiale et au savoir-faire en voie de disparition.

L'abondance de ces témoignages pose le problème des critères de sélection. A la théorie de l'Inventaire général qui propose une étude systématique des données sans



En 1813, une commission de la Société Royale de Londres examine la première usine à gaz

discernement, se profile en parallèle une volonté de définir une problématique en choisissant un fil directeur afin d'intégrer ces recherches à une vie industrielle régionale. Ce choix évite la recherche tous azimuts en donnant une spécificité à la région.

Cette volonté politique a pour but de retrouver l'identité culturelle d'un patrimoine et de ses acteurs, de contribuer à mobiliser la région sur un point fort de son économie et de participer ainsi au développement de la culture technique au niveau national par l'intermédiaire d'un fichier central technologique faisant office de coordinateur entre les régions.

Chaque problème doit être réactualisé et étudié à sa propre échelle dans une volonté d'éviter le gigantisme comme élément d'une politique de prestige (Beaubourg, Lewarde) ou, au contraire, pour empêcher une prolifération de recherches peu productives qui, se retranchant derrière la structure rassurante du musée traditionnel, expose l'homme au même titre qu'une "urne funéraire".

Mais le problème qui a suscité le plus de discussions et de divergences a été le jeu de l'offre et de la demande régissant les relations entre les divers partenaires.

Le pouvoir de décision est idéalement détenu par les spécialistes travaillant en collaboration avec la population, les élus locaux, les syndicats, les industriels,...

Cette collaboration demeure néanmoins ambiguë au niveau des relations existant entre industriels et spécialistes, contradictions qui se sont d'ailleurs reflétées au sein du

groupe. En effet, la méconnaissance du rôle et de la fonction précise de l'inventaire et la difficulté des spécialistes à se définir eux-mêmes impliquent une impossibilité pour les industriels de saisir les limites de l'intérêt porté à leurs archives.

D'après eux, l'abondance des données rend le dépouillement et la classification difficiles, voire impossibles.

Quant à savoir quel rôle dynamique on veut leur faire jouer comme éléments d'une banque de données, ils restent profondément sceptiques, jugeant de même que la réutilisation du savoir-faire au sein de l'industrie ne peut être que marginale, voire négligeable.

Au niveau de la population, l'ambiguïté existe également mais s'exprime en d'autres termes. Il s'agit de définir le rôle de cette population, de comprendre si l'intérêt qu'elle porte à ce que les spécialistes nomment patrimoine répond à un désir réel, ou à une politique de diffusion qui s'effectuerait alors du haut vers le bas.

Les divergences restent profondes à l'intérieur du groupe, ce qui explique sa difficulté à aborder la question des modes d'intervention auprès de la population.

Le groupe tout en gardant ses distances face aux dangers d'une culture élitiste, s'est mis d'accord sur le besoin d'une politique de sensibilisation et de formation des interlocuteurs afin de parvenir à une co-production réelle répondant à une volonté profonde de la population de se perpétuer et de conserver une mémoire.

Groupe 2 : Rapporteur M^{lle} LAPORTE

Détermination des thèmes de travail

Les préoccupations diverses des membres du groupe, confrontés dans leurs occupations respectives aux problèmes liés à l'étude et à la mise en valeur du patrimoine industriels, nous a amené à définir trois thèmes de travail :

- 1 La collecte et la conservation des archives d'entreprises.
- 2 La conservation, et sur quels critères, des bâtiments industriels.
- 3 Le financement de la mise en valeur du patrimoine industriel, adapté au cas du musée.

La collecte et la conservation des archives des entreprises.

par Madame I. BROT, Conservateur aux Archives de France

La question a été posée : les "musées" ou centres divers doivent-ils détenir des archives ou les laisser à des organismes spécialisés ? Dans l'intérêt de la tâche à accomplir, la 2^{ème} solution a été privilégiée : sinon, risque de dispersion entre divers organismes ou particuliers et on a constaté d'autre part que lorsque la validité scientifique n'était pas respectée, on aboutissait à une perte ou à une diminution du patrimoine.

Les Archives de France ont pris conscience de la valeur scientifique des archives des entreprises dès 1949 et se sont préoccupées de leur sauvegarde et mise en valeur; un service spécialisé a été créé aux Archives Nationales et les Archives Départementales ont recueilli aussi un certain nombre de fonds d'archives; de même parfois, les archives municipales. Il faut signaler aussi le travail accompli dans ce domaine par la Chambre de Commerce de Marseille. Plusieurs inventaires ont été publiés par ces établissements.

Mais le travail restant à accomplir est immense, les crédits

publics sont limités, et beaucoup d'archives d'entreprises disparaissent ou sont absorbées, sont menacées de destruction (ceci est signalé en particulier dans la région du Nord). C'est pourquoi la politique du ministère de la Culture, dont dépendent les Archives de France, a été depuis plusieurs années d'encourager les entreprises privées à organiser leurs propres services d'archives en les aidant de leurs conseils. Plusieurs grandes sociétés ont mis sur pied de tels services (Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Rhône-Poulenc, Creusot-Loire) selon les méthodes archivistiques et sous la direction de personnes hautement qualifiées.

La création par le Ministère de la Culture de centres régionaux d'archives industrielles avec la concertation des entreprises serait également très souhaitable.

Un manuel et guide spécialisé à l'usage des archivistes d'entreprises est en cours de publication par le Professeur Bertrand Gille, historien des techniques (et fondateur du service des archives des entreprises des Archives Nationales).

D'autre part, M. Gille organise également, en coopération avec les services d'archives publics, des sessions de formation d'archivistes d'entreprises, dans le cadre de l'Association des archivistes d'entreprises, créée par lui au Creusot en 1978.

L'accent a été mis sur la validité scientifique du travail à accomplir et il a été reconnu que la conservation et le traitement valable des archives des entreprises reposait sur la compétence du personnel qui en serait chargé. On attend donc des services d'archives publics une assistance technique dans le cadre de la formation permanente; il leur appartient également d'aider de leurs conseils, les musées ou centres ayant recueilli des fonds d'archives en perte.

La loi du 3 janvier 1979 a récemment étendu la responsabilité du Ministère de la Culture (Direction des Archives de France) puisque les archives des entreprises publiques, des

sociétés d'économie mixte, et des sociétés privées exerçant un service public ou une mission de service public, sont désormais assimilées aux archives publiques; on peut espérer que cette législation entraînera une augmentation corrélative des moyens nécessaires pour les recueillir et les traiter.

1 - Conservation des archives d'entreprises

La législation

Loi d'archives du 3/11/1979
décret en cours d'application

Les structures de la conservation

Archives de France

- Archives nationales
- Archives départementales
- Archives municipales

Archives privées

- Archives familiales
- Archives entreprises et sociétés, établissements
- Archives entreprises relevant de l'Etat :
 - Autonomes
 - Nationales
 - Economie mixte

Organismes socio-professionnels

2 - L'action

Les spécialistes

Formation permanente des professionnels
Formation des promoteurs d'initiatives locales
Formation professionnelle au sein des entreprises (avec motivation).

La croissance des structures

Croissance des moyens des spécialistes dans les structures existantes.
Création de Centres régionaux d'archives industrielles.
Développement de l'assistance technique de conseil.

Conservation des bâtiments et sites industriels

Ce sujet est à traiter en termes de :

- site
- sociologie urbaine
- fonction.

Il faut noter que le principe de conservation est né au XIX^e siècle.

Un problème : faut-il tout conserver ? Un spécimen ne peut-il être suffisant ...

Plusieurs critères de conservation ont été avancés :

- historiques
- lieux de référence
- esthétiques
- techniques

Par ailleurs, qui dit conservation dit demande sociale.

Toutefois, il faut parfois anticiper sur la demande inexprimée, potentielle.

La notion de patrimoine évolue : on passe depuis quelques années de la notion de monuments historiques à celle de patrimoine (1980 doit être l'année du patrimoine), intégrant des périodes historiques plus récentes et des monuments et des documents différents (architecture rurale, patrimoine ethnologique, patrimoine industriel.

L'arsenal juridique dont on dispose en terme de protection ou de sauvegarde de patrimoine menacé est le suivant :

- loi du 31/12/1913

- nécessité d'obtention du permis de démolir dans les communes de plus de 2000 habitants.

- documents d'aménagement

- P.O.S. - S.D.A.U.

Le groupe de travail remarque que l'instruction et la délivrance des permis de démolir sont confiées à la même administration qui a la responsabilité de l'aménagement du territoire...

Dans la même optique du constat d'une croissance dans les années futures, du nombre des éléments du patrimoine industriel à préserver, le groupe s'interroge sur les incidences de cette protection de la maîtrise de l'évolution urbaine et sur la réponse aux fonctions de la ville.

La conservation, et sur quels critères, des bâtiments industriels

1 - Restauration - Réhabilitation - Reconversion
rénovation

2 - Les niveaux d'intervention

- Le patrimoine universel/national
- Le patrimoine d'intérêt régional et local

3 - Les critères de la conservation

- Historiques
- Esthétiques
- Techniques
- Liés au milieu

4 - Solutions

- Sont liés aux caractères des critères

Financement de la mise en valeur du patrimoine industriel

Nous nous sommes posés la question de savoir "Pourquoi un musée".

- Prolonger un savoir faire

- Sauver un patrimoine

Retracer l'évolution d'un mode de vie

- Eventuellement rentabiliser une affaire (ce dernier point nous lie au financement).

Le musée doit répondre à une demande, sinon il devient inutile.

Le financement dépend du type de création : national ou local (du village à la région). Exemple : maison de la Mine à Ronchamp par le Docteur Maulini : initiative privée.

Nous avons déterminé trois dimensions de musées auxquels correspondent trois statuts spécifiques.

Différents types de financement ont été proposés. A chaque type de musée correspondent un ou plusieurs modes de financement particuliers.

- Les syndicats, professionnels ou non.
- Le sponsoring (il est parfois possible de faire parrainer par une entreprise publique ou privée : cf. Ricard - Transat)
- Un exemple est donné : le musée d'Art Contemporain de Lyon. Différentes sociétés ont pris en charge une salle.
- Elément fiscal : une entreprise qui finance certains organismes peut réduire jusqu'à 1% de ses impôts (se référer à la législation fiscale)
- Dons d'entreprises
- Solliciter des subventions à certains ministères ou organismes sous forme de marchés, en leur proposant une compensation.

Nous avons pu remarquer l'indifférence des personnes ou organismes concernés susceptibles de nous aider.

Mairies, Conseils Généraux, E.P.R., Chambres Consulaires ... chacun attend que l'autre commence.

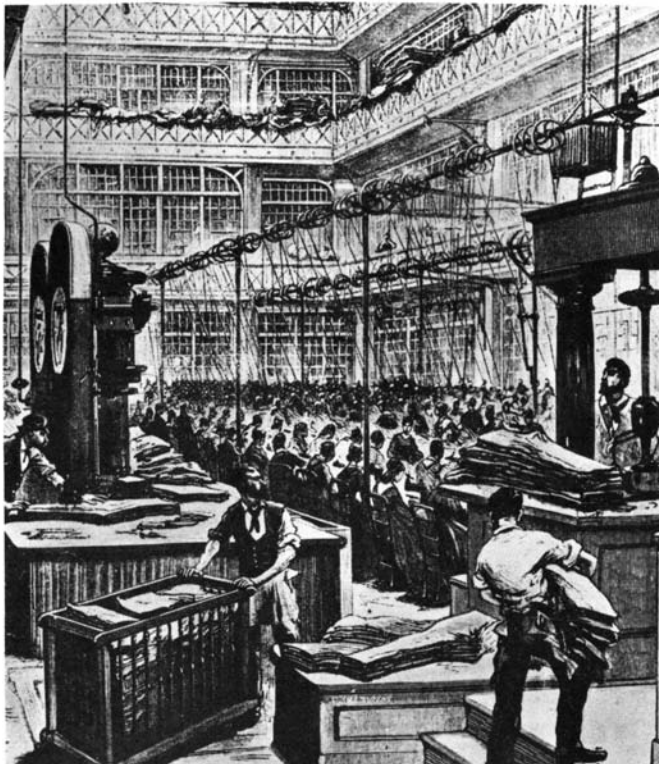
L'entretien s'est poursuivi par une remise en question de la politique de l'Etat : problème de la centralisation à Paris et attribution des crédits disponibles à seulement quelques projets "grandioses" : Beaubourg, la Villette ...

L'Etat doit-il prendre en charge l'ensemble du patrimoine national ?

Le contraire débouche sur la privation. Dans ce cas se pose le problème de statuts et quelle attitude doit-on attendre des Pouvoirs Publics pour une politique générale du patrimoine ? Par exemple, il est peut-être souhaitable de laisser aux soins des collectivités locales la prise en charge de leur patrimoine propre, encore faut-il leur en donner les moyens ...

Compte tenu de l'intérêt actuel croissant pour le patrimoine industriel on pourrait aboutir dans les cinq prochaines années à la création d'environ 70 musées et à la protection au titre de monuments historiques de 300 bâtiments ou équipements industriels.

Le contrôle de ces monuments ou de ces établissements implique selon les procédures actuelles, une participation financière de l'Etat. Celui-ci sera-t-il en mesure d'y répondre ? L'envisage-t-il lui-même ?



Atelier de confection à Paris vers 1880

Financement de la mise en valeur du patrimoine industriel

Une des solutions :

Le musée - Quelles sources d'initiative pour un musée ?

- 1 - Quels types de musée
 - Musée individuel - initiative individuelle - Maison de la Mine de Ronchamp
 - Musée d'initiative locale (ville, groupe, région, département)
 - Musée d'entreprise.
- 2 - Quels statuts juridiques
 - Musée national
 - Musée classé
 - Musée contrôlé
 - Musée privé ou collection.
- 3 - Classification scientifique
- 4 - Le financement - Modules de financement
 - Public
 - Etat ou Ministère
 - Collectivités publiques
 - Conseil Général
 - Etablissements Publics
 - Groupes socio-professionnels et associés
 - Chambres Consulaires
 - Syndicats, Organismes, etc ...
 - Associations
 - Privé
 - Mécénat
 - Fondation
 - Sponsoring - parrainage.
 - Autofinancement
 - Produits de gestion
 - Entrées
 - Comptoirs de vente
 - Prestations de services
 - Prestations rémunérées
 - Bénévolat.

Les liaisons - Initiatives - Financement

Initiative	Statut	Financement
Individuelle	Collection	Privé
		Autofinancement Prestations de services
Locale	Classe contrôle	Public
		Groupes socio-professionnels et associés
		Privé Autofinancement Prestations de services
Entreprise	Collection	Groupes socio-profession. et associés
		Privé
		Autofinancement Prestations de services

Préambules

1 - Définition du thème de travail

Le groupe constate d'abord que ses réflexions se développent en amont de celles des groupes travaillant sur le thème n° 1. Ainsi toutes les définitions ou propositions sur l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel, qui peuvent être émises par le groupe, constitueront des préalables - peut-être même des handicaps - aux définitions et aux propositions sur les centres de culture technique et les musées industriels. Dans le cadre des questions qui lui sont posées (typologie du mobilier industriel, archives d'entreprises, réutilisation des bâtiments, rôle des travailleurs dans la protection du patrimoine), le groupe est unifié pour considérer que son travail porte sur des problèmes de méthode (la typologie), d'instruments (les archives, le mobilier) ou de "ligne politique" (rôle des travailleurs). Toutes ces approches, qui sont d'ordre théorique, ne doivent en rien entacher la démarche opérationnelle ultérieure qui est celle de la constitution de centres de culture technique. Au contraire, la démarche théorique doit être libérale pour permettre aux concepteurs de centres de culture technique de développer des projets obligatoirement très différenciés et dont les spécificités s'alimenteront à un outil théorique le plus universel possible.

Composition du groupe de travail.

D'entrée de jeu, une constatation s'impose : le groupe était composé à 90% d'historiens, d'archivistes, d'"inventoriographes", de muséographes, mais aucun industriel n'était présent.

La répartition était la suivante :

Aménagement régional : Mallet

Archivistes : Lebrigand, Pommier

Communication technique : Corsia

Historiens : Schulmann, Schweitzer

Ingénieurs : Christophe, Richter

Inventaire du patrimoine : Toulier, Pabois

Journaliste : Bergouignan

Muséographe : Avenas, Bethmont

Orientation des travaux

Plusieurs directions de recherche ont été explorées. Certaines n'ont pas abouti. Ici, on en lira l'inventaire: au chapitre suivant seront seuls développés les résultats positifs et les propositions concrètes.

Les relations entre patrimoine industriel et culture technique furent d'abord posées.

Le souci des membres du groupe fut d'abord d'être le moins restrictif possible. Un certain nombre d'axiomes fut énoncé

- tous les objets du passé forment un ensemble, c'est le patrimoine.

- la compréhension du passé ne peut être assurée si l'on se met

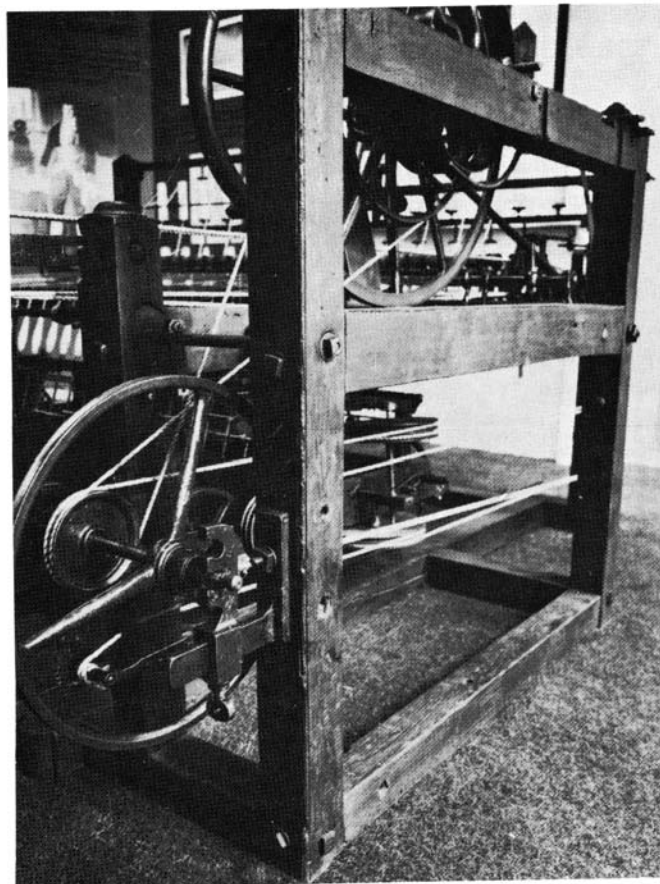
à en dissocier les éléments.

- rien ne doit échapper à l'idée de patrimoine : l'objet doit constamment être mis en relation avec les vécus que l'on peut reconstituer.

Ces axiomes n'étant en fait que de plates généralités, on convint qu'il existe une dissociation de facto entre le patrimoine industriel et le patrimoine artistique, par exemple. Cette dissociation procède tout bonnement du caractère récent de la notion de patrimoine industriel, que le groupe s'est accordé à considérer comme étant une préoccupation de temps de crise économique et idéologique. (cf. la revalorisation du travail manuel et aussi le passé comme rêve. Lien passé/présent dans une société où se posent des problèmes de pertinence d'avenir industriel.). De plus, constater cette dissociation fait profiter des effets que le regard sur le patrimoine industriel permet de porter sur le patrimoine artistique : découvertes d'usages de formes, de symboles et de signes que la lecture traditionnelle ne permettait pas de déceler.

La culture technique est alors introduite comme étant en partie constituée par la réflexion sur le patrimoine industriel et l'outil permettant d'utiliser le patrimoine industriel. Mais parce que son champ d'intervention n'est pas encore bien défini, la culture technique s'alimente principalement aux phénomènes ethnotechnologiques contemporains. (culture technique=fait patronal ?, savoir-faire=fait ouvrier ?)

De ce fait, la culture technique est un cadre de pensée privilégié pour étudier le patrimoine industriel puisqu'elle est le lieu de réflexion interdisciplinaire.



La définition du patrimoine industriel.

La définition du patrimoine industriel à des fins de répertoire et d'inventaire a immédiatement posé la question de la datation du phénomène industriel.

La sphère de l'activité sociale consacrée à la production d'objets est d'une *ancienneté absolue*. Qui dit objets, dit produits fabriqués et outils nécessaires à la fabrication. Outils et produits, fabriqués et échangés, ont engendré des réflexions et des pratiques sur la valeur du travail et des objets. Ainsi ont été définis les systèmes économiques et leurs lois, et plus récemment, les systèmes techniques (cf. Bertrand Gille).

Cette éternité du phénomène technique est illustrée par les sociétés préhistoriques dont les seuls vestiges d'activité humaine et sociale à la disposition des chercheurs sont justement des outils. Au point que les stades d'évolution de ces sociétés préhistoriques et leur chronologie, ont été établis en fonction exclusive de la typologie de ces outils. Cette typologie ne s'attache pas seulement à décrire les aspects extérieurs des outils de pierre taillée, mais elle cherche aussi à reconstituer leurs techniques de fabrication. La compréhension du matériel de base et du geste nécessaire à la taille de la pierre constituent des composants de cette typologie.

Un tel exemple illustre les nécessités des limites dont on doit se doter pour définir le phénomène industriel. Le groupe s'est alors posé la question en terme d'ampleur de la production : un système social est industriel dès lors que d'importantes unités de production y fabriquent des objets de série. On espérait alors s'évader d'une trop grande promiscuité avec les hommes préhistoriques ... Pas du tout ! L'atelier du Grand Pressigny, en Indre et Loire où, à la période néolithique, furent fabriquées en séries, et exportées jusqu'en Allemagne, de grandes lames de silex, matière première pour la fabrication de petits outils, apparut comme pour nous contredire.

Dans le même ordre d'idée furent évoqués les grands ateliers de potiers gallo-romains ...

On en revient alors à une définition plus classique : les grandes unités de production devaient être dominantes dans les sociétés considérées, tant du point de vue des produits lancés sur le marché, que du point de vue de l'emploi. Ainsi pour nos sociétés occidentales, la datation devenait relative - selon les régions et les secteurs - et ne débutait plus avant le milieu du XVIII^e siècle - c'est à dire la première révolution industrielle en Europe. Est patrimoine industriel tout ce qui franchit le mur de l'usine : bâtiments, machines, hommes et savoir-faire.

Le travail sur le patrimoine industriel est alors apparu à travers trois phases :

- inventer
- conserver
- restituer

Les deux premiers stades (inventaire et conservation) ont été, autant que possible, assortis de propositions concrètes, ils apparaissent donc dans la III^e partie, qui suit.

Résultats des travaux du groupe

Les trois étapes de l'intervention sur le patrimoine industriel ont été inégalement abordées par le groupe. Il eut été peu conforme à la règle du jeu qu'il se penchât excessivement sur l'étape restitution : sur ce thème travailleraient 3 groupes (thème 1). Il eut été aberrant qu'il se consacraît à la conservation sans avoir auparavant, réfléchi à l'inventaire.

Inventer

Quoi ? Réponse : Tout (archives, photos, machines, outils, produits, témoignages, bâtiments etc ...). Il n'y a pas d'exclusive, au stade de l'inventaire. L'inventaire n'est pas une sélection. La sélection se situe au moment où on pose la question de la conservation.

À ce stade, on se demandera : que conserver, en fonction de quel critère ? ... Mais ces critères - et c'est la grande difficulté de l'inventaire - doivent être pré-existants à la sélection en vue de la conservation. Ils doivent être établis juste après l'étape inventaire.

Comment inventer ?

- Sur le terrain : le travail se fait par branches industrielles, et par régions géographiques. Des équipes pluridisciplinaires visitent des hommes et des objets. Le facteur de répétition (évident puisque l'on se trouve dans un domaine où la production en série est à la base du système) est un premier critère de sélection. Ensuite, vient une typologie, qui, sans rien rejeter, hiérarchise les objets de l'inventaire et les objectifs de la sélection. Le groupe a pensé qu'à cette étape du travail, il n'était pas question de stocker.

La collecte et le stockage concernent l'étape suivante : la conservation. Néanmoins deux exceptions sont apparues :

- l'inventaire de la mémoire portée par les hommes (histoire de vies, pratiques des savoir-faire) doit s'assortir de sa collecte par des procédés audio-visuels.

- l'inventaire de structures ou objets sur le point de disparaître doit s'accompagner, si possible de leur collecte, ou d'une quelconque opération de sauvetage.

- La sensibilisation : le patrimoine industriel est propriété privée et de plus, règne en France, le "secret" industriel. C'est pourquoi, le groupe s'est intéressé aux moyens de sensibilisation des détenteurs du patrimoine industriel. Il s'est attaché à la question des archives d'entreprises et il a proposé que soit réalisée une brochure qui serait éditée sous la triple égide :

- des archives de France qui détiennent la compétence archivistique et les "clefs" des classements des fonds;

- du Ministère de l'Industrie qui manifesterait ainsi la nécessité de "patrimoiniser" les archives d'entreprises;

- d'une instance patronale (pour sensibilisation horizontale : chambres de commerce, et verticale : fédération d'industries) qui assurerait non seulement la pénétration de la brochure dans le milieu industriel par une diffusion efficace, mais encore qui concrétiserait certaines initiatives déjà prises en vue du désenclavement de l'usine vis-à-vis de la société.

Le groupe s'est proposé de constituer le Comité de rédaction de cette brochure qui travaillerait conjointement avec Monsieur Bertrand Gille et Madame Brot.

D'autres publications de ce type pourraient être fabriquées : notices et guides d'inventaire sur :

- les objets, meubles et immeubles du patrimoine industriel,
- les moyens techniques pouvant être utilisés en vue de la collecte des savoir-faire, des témoignages, des mouvements de machine, de la vie de l'usine etc ...

Un point central : le réseau d'informations : il faut s'articuler sur une féroce décentralisation, sous peine de ne restituer qu'une partie du patrimoine industriel, celui des grands centres économiques.

Conserver

Les critères de sélection en vue de la conservation correspondant d'abord au terrain sur lequel s'est déroulé l'inventaire.

(Nomenclature type pour chaque branche industrielle pour viser l'homogénéité donc l'efficacité exemple :

comparaisons régionales)

Selon qu'il ait porté sur une région ou branche les critères de sélections se diversifieront.

Pour conserver des objets ou des vestiges-témoignages du patrimoine industriel, on ne peut utiliser que des critères de sélection et une typologie induites par l'inventaire préalable. Mais selon l'utilisation ultérieure des objets conservés devenus collection, tous critères doivent être utilisés simultanément de l'histoire sociale au design.

D'une manière générale, il ne serait pas utile de conserver 2 objets semblables plutôt qu'un seul; ou mieux : un objet et son moyen de reproduction. Fabrication, facteur de rupture avec le regard sur l'objet d'Art.

Restituer

Restituer était le thème de discussion du groupe 1. Néanmoins on peut reconstituer les positions des membres du groupe sur la restitution muséologique du phénomène industriel en rappelant certains termes de ses débats :

- il ne s'agit pas de restituer le patrimoine en tant que tel, le patrimoine est une donnée empirique, constatable sur le terrain;

- les éléments de la culture technique, adaptés à chaque cas concret (période, région ou branche industrielle) ont permis l'établissement d'une typologie et doivent être les guides de la restitution.

- Mieux - et ainsi peut-on conclure le compte-rendu des travaux du groupe - il faut se garder de tout intellectualisme dans la restitution du phénomène industriel.

La pluri-disciplinarité des concepteurs d'une muséographie scientifique, technique et industrielle, n'en est pas la seule garantie. Encore faudra-t-il s'assurer de l'apport des usagers potentiels et des travailleurs.

Annexe aux travaux du groupe : projet de brochure sur les archives d'entreprises.

Objectifs

L'objectif de cette brochure est d'informer les industriels du haut intérêt de leurs archives d'entreprises.

Les expériences des chercheurs (historiens, sociologues, économistes) dans leurs quête d'archives d'entreprises sont, le plus souvent, négatives.

Un solide préjugé entache les archives d'entreprises d'être gardiennes des secrets les moins divulguables. Souvent même les industriels, tout en ignorant le contenu de leurs papiers, rechignent ou refusent à les laisser être lus, supposant que la seule curiosité scientifique dont ils sont l'objet trahit non seulement d'inavouables motifs du chercheurs, mais plus pervers encore, révèle la haute teneur en secrets contenus dans ces archives.

La curiosité du chercheur est perçue comme une indiscretion, comme un viol de propriété. Cette situation constitue le cas de figure le plus favorable. La présence de cerbères, gardiens du trésor documentaire d'une entreprise, signifie que le trésor est encore là; sa disparition n'est pas à redouter. Mais plus grave est la situation - sans doute plus fréquente - où une telle attention à l'égard des archives n'entre pas dans les préoccupations de l'entreprise; ici on s'en débarrasse. L'action auprès de telles entreprises doit alors prendre la forme d'un plaidoyer où l'intérêt de la conservation, du classement et de la communication seront développés. De même pour les entreprises qui conservent sans communiquer, il faudrait parvenir à convaincre que seules sont de réelles archives les papiers d'entreprises communicables. Maintenant, posons-nous la question : comment allons-nous donc convaincre les détenteurs d'archives industrielles de ne plus détruire. Certes la pertinence des arguments et surtout leur formulation de ne

plus détruire pèseront sérieusement.

Mais, plus encore, peut-être, le lieu d'où ils seront énoncés. C'est pourquoi, il est hors de question que le CRCT soit seul à rédiger et à diffuser ce texte. Nous avons pensé lui "adjoindre" des compétences qui ne serviraient pas seulement à garantir la pénétration de cette brochure en milieu industriel, mais surtout qui seront l'illustration de cette pluridisciplinarité dont nous nous réclamons : c'est pourquoi nous avons pensé avoir recours à des compétences résidant : au Ministère de l'Industrie, aux Archives de France, et dans des instances patronales qui voudront bien s'associer à l'entreprise.

Avant même les problèmes matériels (classement, inventaire, stockage) nous allons nous heurter à de l'indifférence ou à la susceptibilité que déterminent les secrets d'entreprises. Il faut convaincre que les chercheurs sont au-dessus de tout soupçon et qu'ils ne sont animés que d'une indispensable rigueur scientifique.

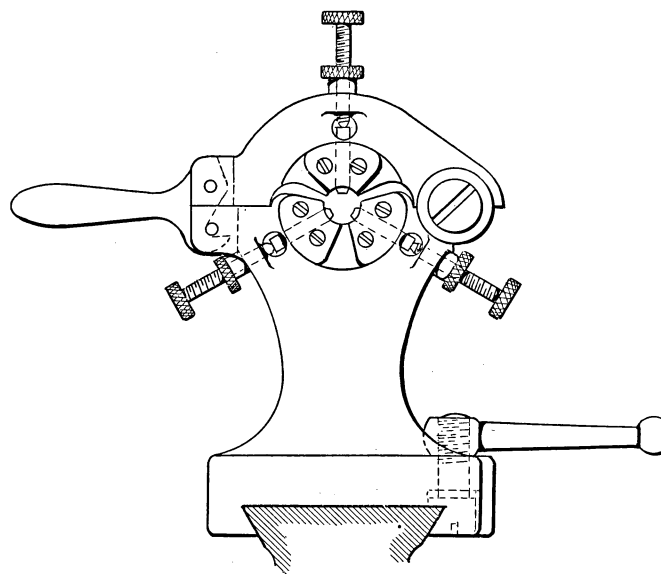
Il faut enfin démontrer aux entreprises tout l'intérêt, toute la richesse qu'il y a à constituer l'histoire économique et sociale des unités de production : faire comprendre les cheminements de telle ou telle dans l'aventure industrielle, ce dont seuls des spécialistes peuvent rendre compte.

NB. On lira ci-après une proposition d'introduction à cette brochure puis un plan.

Pour une histoire des entreprises

(proposition d'introduction à la brochure sur la conservation des archives d'entreprise)

L'histoire n'est pas que le film événementiel des guerres napoléoniennes (en évitant Waterloo) ou celui de la succession des maîtresses du Roi Soleil. Elle se pose aussi comme curiosité et mémoire du passé, comme conscience et enracinement, comme tradition et héritage. De cette filiation naissent des points d'ancrage, la sécurisation des individus face à un présent complexe et à un avenir instable. L'histoire est l'expérience à restituer de la culture collective (sociale, économique et technique), fondement et entité de tout noyau social : pays, région, corps de métier, entreprise. L'histoire est le fondement des comparaisons, de l'analyse des ressemblances et dissemblances du passé et du présent. Entreprises et corporations évoluent, bien sûr, mais à quelle allure, dans quel sens, grâce à qui ?



A quoi ? comment ? pourquoi ? Qui construit l'histoire ? des individus ? des groupes sociaux ? des conditions politiques, techniques et sociales globales ? Il faut par exemple, mesurer les incidences élémentaires de la situation géographique sur une entreprise. Toutes les collectivités industrielles doivent partir à la recherche de leur arbre généalogique. L'histoire se doit de réhabiliter les entreprises, fondement de la richesse nationale : l'industrialisation, si proche pourtant, est un phénomène quasi inconnu quand on sait tout sur la guerre des Gaules. Et puis, l'heure est venue d'examiner de façon critique avancées et reculs de la science et de la technique. Il faut cesser de progresser à l'aveuglette, déterrer, pour se réapproprier ce que nos pères ont réalisé et qui a sombré dans l'oubli. L'histoire est une mémoire, une culture, un savoir patronal et ouvrier, technique et commercial .

Chaque lieu de production est unique dans ses développements techniques, commerciaux, économiques et sociaux. La culture industrielle doit être considérée comme aussi valorisante que la culture scientifique ou artistique. Et il n'y a qu'une alternative : la mémoire collective ou l'oubli. Il faut associer le présent au passé, sans oublier que le présent est notre passé, que le futur est notre présent.

Proposition de plan pour la brochure

Introduction :

1980 ; année du patrimoine

Le patrimoine industriel de la France, c'est à dire son histoire économique, sociale et technique est contenue dans les papiers des entreprises qu'il s'agit de conserver, de classer et d'exploiter.

Qu'est-ce que les archives d'entreprises ?

- traces du déroulement de l'histoire de l'entreprise, plutôt

que de son passé : papiers certes jaunis, mais qui témoignent d'une dynamique.

Pourquoi ne pas les détruire ?

- pour écrire des histoires d'entreprises que les seuls témoignages oraux ou les archives administratives ne peuvent permettre de reconstituer.

Comment les classer ?

- Constituer six grands fonds :

Archives commerciales

Archives financières

Archives sociales

Archives techniques

Archives publicitaires et dossier de presse

Archives iconographiques

- recruter des archivistes qui n'ont pas besoin d'être chartistes mais historiens, sociologues, technologues, économistes compétents en techniques documentaires.

- associer à ces archivistes, lors du tri et du classement, un cadre gestionnaire et un technicien, capables de restituer les documents dans la dynamique du développement de l'entreprise.

Comment les conserver ?

- sur place (en l'état ou micro-films)

- les verser aux archives de France (dépôts nationaux ou départementaux).

- constituer des fonds privés (régionaux ou par branches industrielles)

Comment les faire connaître : publier des catalogues et des inventaires.

Comment financer ...

Thème 6

Pourquoi souhaiter diffuser la Culture Technique ?

Groupe unique : Rapporteur M. C. GARY

Pourquoi souhaiter diffuser la Culture Technique ?

Ce thème qui soulève une question très générale n'a malheureusement attiré que peu de participants. Nous étions 6 au plus, et réduits à 4 l'après-midi.

Le rapprochement des termes culture et technique est problématique. La recherche d'une définition de cette expression a semblé nécessaire, mais le groupe n'est pas parvenu à en trouver une qui soit acceptable.

Le groupe a donc convenu de supposer que ce terme avait un sens usuel et a tenté de le situer dans la culture de la société. Le groupe a été conduit à établir un certain nombre de constats sur la manière dont la culture technique était perçue ou vécue par l'ensemble de la société, et plus particulièrement française. Des exemples ont été donnés, tels que l'angoisse engendrée par l'ignorance technique ou le dédain marqué par certains milieux. Une spécificité

